

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--:
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°74-56 du 4 mars 1974

portant nomination d'Inspecteurs des Affaires
Administratives.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;

VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouverne-
ment et les décrets modificatifs subséquents ;

VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services ratta-
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des
membres du Gouvernement et le décret N°73-17 du 19 janvier 1973 qui
l'a complété ;

VU le décret N°132/PG/SGG du 11 août 1964, portant organisation, fonction-
nement et attributions de l'Inspection Commune des Affaires Administra-
tives ;

VU le décret N°73-68 du 21 février 1973, relatif à l'indemnité de sujétion
et aux prestations en nature allouées aux Inspecteurs des Affaires Ad-
ministratives et aux Inspecteurs des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - MII. AGONDANOU Jean-Pierre, AIOUSSOU-GUENNOU Théophile,
HOUNNOU Moïse, IDRISOU Arouna, KARIMOU Hamadou et SOSSOUVI-MIENSAH Noël,
Administrateurs Civils, sont nommés Inspecteurs des Affaires Administra-
tives.

.../...

ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 4 mars 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Economie et des
Finances,

Capitaine Janvier ASSOGBA

Ampliations : PR 8 CS 6 MIS 6
IAA 15 Ministères 10 SGG 4 SPD 2
CNR 4 DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc. 4
DGF 2 DB-CF-DC-Solde 4 Trésor 4
DGFP 2 DP 12 DGAI 6 DGP-DGAJL 4
INSAE 2 DI 8 JORD 1